

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2014

PRESENTS : **TOURNABIEN** Marc, maire.

LEFEVRE Franck, **LESIEUR** Evelyne, **CHOMAZ** Josiane, **VIARD** Marcel,
COLLOMBET Corinne, adjoints

BOCH Elisabeth, **DABURON** Didier, **DELANGRE** Martine, **HERMES** Jean-Marc,
MILLE Bernard, **MODESTO** Alexandre, **MODESTO** Georgette, **OLIVETTO** Claude,
VALENZANO Martine, **VARESANO** José.

ABSENTS :

DAMINATO Roselyne (procuration à **BOCH** Elisabeth)

LESEURRE Patrick (procuration à **MODESTO** Georgette)

RAMELLA-PEZZA Claudine (procuration à **LEFEVRE** Franck)

SECRETAIRE DE SEANCE :

DABURON Didier

M. le maire demande au conseil de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la vente d'une parcelle à Mme BIZEL-BIZELLOT.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Il est demandé par le notaire de bien vouloir rectifier la surface de la parcelle, celle-ci ayant diminué de 1m² pour soustraire un poteau électrique de la parcelle et le remettre sur le domaine public.

Le conseil accepte à l'unanimité cette modification ainsi que le prix de vente de cette parcelle soit 574m² pour 37 310€.

REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR INITIAL

1-Approbation compte -rendu réunion du conseil du 28 novembre 2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2-Approbation marché des assurances

Critères de sélection : tarifs, garanties et services.

- Dommage aux biens et risques annexes :

Quatre assurances ont fait une proposition : Breteuil/MALJ, SMACL, Gineys/GAN, et Groupama-RAA. En fonction des différents critères retenus, la société Breteuil/MALJ a été choisie.

- Responsabilité civile et risques annexes :

Trois assurances ont fait une proposition : SMACL, Breteuil, Gineys/GAN/Groupama.

En fonction des différents critères retenus, la société SMACL a été choisie

- Flotte automobiles et risques annexes :

Trois assurances ont fait une proposition : SMACL, Breteuil/La Parisienne, Groupama.

En fonction des différents critères retenus, la société SMACL a été choisie

– Protection juridiques des élus et des agents :

Cinq assurances ont fait une proposition : Sarre Moselle/Protexia, Gineys/Groupama, Breteuil/MALJ, SMACL, CFDP. En fonction des différents critères retenus, la société Sarre Moselle/Protexia a été choisie. La durée de ses contrats d'assurances est de quatre ans. Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à signer ces différents contrats d'assurances.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2014

3-Adoption charte vie associative

Présentation de la charte par Marcel VIARD adjoint en charge de la vie associative. L'esprit de cette charte est de donner un cadre clair aux relations commune/associations et de bien définir les modalités des demandes de subventions afin de coller au plus près de leurs besoins.

Après présentation et débat, la charte est adoptée à l'unanimité. (Charte jointe)

M. VIARD propose ensuite quelques critères de modulation des subventions en fonction du nombre d'adhérents domiciliés sur la commune et en fonction du niveau d'activité pour les associations sportives.

Après débat, le conseil à l'unanimité retient les critères suivants:

-en fonction du % d'adhérents domiciliés sur la commune:

Plus de 75% attribution de 100% de la subvention

Entre 50% et 74% attribution de 90% de la subvention

Entre 25% et 49% attribution de 60% de la subvention

Moins de 25% attribution de 25% de la subvention

-en fonction de l'activité sportive:

3 équipes 100% de la subvention

2équipes 85% de la subvention

1 équipe 60% de la subvention

4-Rachat étude cabinet ABEST

M. le maire propose de racheter pour un montant de 17 829,33 euros les études faites par le cabinet ABEST et commandé par la **Société d'Aménagement de la Savoie** pour un projet de lotissement sous l'actuel lotissement du Saint- Antoine.

Le conseil accepte à l'unanimité le rachat de ces études par la commune qui réalisera elle-même ce projet de lotissement.

5-Vente de bâtiment à succession PLACE

Le notaire en charge du dossier demande de différencier la valeur d'achat des terrains et du bâtiment pour valider la vente : prix des terrains: 3000€, prix du bâtiment: 1€.

La proposition est approuvée par le conseil à l'unanimité.

6-Remboursement frais bénévole bibliothèque

Remboursement pour divers déplacements pour un montant de 58 euros.

La décision est approuvée à l'unanimité.

7-Remboursement frais aux élus lors du déplacement au salon des maires à Paris

Point annulé

8-Décision modificatives

Une modification budgétaire est à prendre pour chacun des budgets suivants:

COMMUNE

Recettes de fonctionnement : diminution reversement excédent du lotissement
Chapitre 75 : (7551 :- 2 000€ ; 751 : +2 000€)

Dépenses investissement : OPERATION 103 (voies et chemin) : + 3 500€
OPERATION 111 (espaces verts) : -3 500€

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2014

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 66 : + 1 000€ ; Chapitre 011 : - 1 000€

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 65 : + 300€ ; Chapitre 011 : - 300€

LOTISSEMENT

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 (travaux) : + 2 000€ ; Chapitre 65 (reversement excédent) : - 2 000€

Les stocks sont mouvementés des mêmes montants.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

9-Subvention CCAS

Versement de la subvention prévu au budget d'un montant 30 800 euros.

La décision est approuvée par le conseil à l'unanimité.

10-Acquisition terrain à madame DA COSTA

La commune propose de racheter une bande de terrain au prix de 5 euros le m² pour une superficie de 199m² dans le but de régulariser l'emprise d'un chemin communal sous lequel se trouve la conduite d'adduction d'eau du SAEMM alimentant toute la commune. Une parcelle a été créée à cet effet, la parcelle, n° 2175 section B au lieudit « Aux Millerettes ».

La décision est approuvée par le conseil à l'unanimité.

11-Vente terrain à monsieur BRETEL

M. BRETEL souhaite acheter une parcelle de terrain cadastrée n° 1112 de 90m² à Montdenis, M. le maire propose de lui vendre cette parcelle au prix de 100 euros.

La décision est approuvée par le conseil à l'unanimité.

12-Comptes rendu des réunions

Réunion commission association le 10/12/2014 pour élaborer la charte des associations.

Réunion commission communication animation le 16/12/2014 pour préparer le bulletin municipal, la cérémonie des vœux a lieu le vendredi 16/01/2015 à 20h à l'espace Croix des Têtes.

Réunion PCS le 18/12/2014 pour présenter le matériel et les documents et le travail de mise à jour à prévoir. Réunion animé par Mélina DIOT.

Réunion du SIA le 19/12/2014 pour le vote d'une décision modificative et pour programmer une réunion d'information sur la préparation du budget 2015.

13-question diverses

Pas de questions diverses.

La séance est donc levée à 21h30.